

Genre du véhicule	Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail	A T L A S		A L 1 2 0 0		1962	3 ' 7 4 6	
Caractéristiques "1200" sur plaquette du constructeur, sur paroi de la cabine, à la droite du siège du conducteur							
Carburant diesel					Nombre de cylindres 3		
Constructeur du châssis H. WEYHAUSEN K.G., Delmenhorst (D) - Importateur AIMS A, Genève							
N° du châssis frappé à droite latéral, s. longeron derrière roue avant + sur plaquette construct.							
N° du moteur frappé à droite au-dessus de la pompe à injection							
Type du moteur New Efficiency - en ligne, vertical, OHV, à chambre de précombustion							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	2'360 cm <sup>3</sup>	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission hydro-mécanique*)			Longueur 5'500		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2 x 4 = 8		Crochet rem.		Largeur***) 2'500	
Entrainement s. ttes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 5		Voie avant 1'810		Hauteur 2'700	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 10**)		Voie arrière 1'910		Empattement 2'400	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,30/13,50		Porte à faux arr. 750	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à serrage extérieur, à câble, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vido	2'550	3'620	6'170	Dimension	9,00-20	9,00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	3'805	3'805	Largeur
Total					14 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	3'100	4'500	6'500		H D		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - hydraulique +)				Marque du moteur FORDSON (GB)		C.V. frein 31 SAE	
Alésage		89		Course 127		C.V. Impôts 12,07	
Forme de la carrosserie pelle mécanique resp. excavateur hydraulique							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV =	à côté des phares (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR =	combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avvertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ à gché s. cabine, à dr. sur tourelle
Feu stop	2/ comb. avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86	bB à	2'000 t/min

Observations et exceptions

- \* ) Transmission : Hydraulique avec boîte à 4 vitesses + boîte de réduction.- La 4ème vitesse est bloquée par l'importateur. Entraînement sur les roues AR ou sur les 4 roues.
- \*\* ) Vitesse : Limitée à 10 km/h.- Le vhc. doit être équipé d'une plaque ronde "10 km/h".
- \*\*\* ) Largeur : 2'500 mm.- Doit être muni du signe distinctif (ACF 21.10.60 art. 9 + annexe 2)
- + ) Direction : Entièrement hydraulique, pompe entraînée directement par engrenage.

Lorsque le véhicule circule sur la voie publique : (A noter dans permis circulation, page 4)

- a/ fixer et assurer tourelle et bras de travail, par broche goupillée
- b/ accoupler dispositif freinage à commande manuelle avec sa commande, racrocher le câble
- c/ bloquer bras de travail par support de 1,9 m de long, ainsi la distance siège conducteur/ extrémité avant du vhc ne dépasse pas 3 m, ainsi la hauteur max. du bras est de 3,8 m.

Remorque : Ce type de vhc peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci devra être équipée selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, les 25.1. et 1.2.62

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE 7102-1001

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Chariot de travail		A T L A S		A L 1 2 0 0		1962	3 7 4 6
Caractéristiques "1200" sur plaquette du constructeur, sur paroi de la cabine, à la droite du siège du conducteur							
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 3	
Constructeur du châssis H. WEYHAUSEN K.G., Delmenhorst (D) - Importateur AIMS A, Genève							
N° du châssis frappé à droite latéral, s, longeron derrière roue avant + sur plaquette construct.							
N° du moteur frappé à droite au-dessus de la pompe à injection							
Type du moteur New Efficiency - en ligne, vertical, OHV, à chambre de précombustion							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	2'360 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission hydro-mécanique*) Treuil/Cabest.				Longueur 5'500	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2 x 4 = 8		Crochet rem.		Largeur***) 2'500	
Entraînement	s, ttes roues	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 1'810		Hauteur 2'700	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		10 **) Voie arrière 1'910		Empattement 2'400	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,30/13,50		Porte à faux arr. 750	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à serrage extérieur, à câble, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	2'550	3'620	6'170	Dimension	9,00-20	9,00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	3'805	3'805	Largeur
Total					14 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	3'100	4'500	6'500		H D		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - hydraulique +)				Marque du moteur FORDSON (GB)		C.V. frein 31 SAE	
Alésage		89		Course 127		C.V. impôts 12,07	
Forme de la carrosserie pelle mécanique resp. excavateur hydraulique							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière				Slide-car			

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV =	à côté des phares (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR =	combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avvertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ à gché s. cabine, à dr. sur tourelle
Feu stop	2/ comb. avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 2'000 t/min		

Observations et exceptions

- \* ) Transmission : Hydraulique avec boîte à 4 vitesses + boîte de réduction.- La 4ème vitesse est bloquée par l'importateur. Entraînement sur les roues AR ou sur les 4 roues.
- \*\* ) Vitesse : Limitée à 10 km/h.- Le vhc. doit être équipé d'une plaque ronde "10 km/h".
- \*\*\* ) Largeur : 2'500 mm.- Doit être muni du signe distinctif (ACF 21.10.60 art. 9 + annexe 2)
- + ) Direction : Entièrement hydraulique, pompe entraînée directement par engrenage.

Lorsque le véhicule circule sur la voie publique : (A noter dans permis circulation, page 4)

- a/ fixer et assurer tourelle et bras de travail, par broche goupillée
- b/ accoupler dispositif freinage à commande manuelle avec sa commande, racrocher le câble
- c/ bloquer bras de travail par support de 1,9 m de long, ainsi la distance siège conducteur/ extrémité avant du vhc ne dépasse pas 3 m, ainsi la hauteur max. du bras est de 3,8 m.

Remarque : Ce type de vhc peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci devra être équipée selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, les 25.1. et 1.2.62

La Commission d'expertise-type